

- Réponses du distributeur national (AHS)
  - Le répondant d'AHS a indiqué la confusion régnant dans les relations entre sa société et les fabricants étrangers. Il a déclaré qu'AHS distribuait les tampons OB fabriqués par une société installée au Canada mais appartenant à AHS. Il a précisé qu'AHS n'était pas intéressée par la représentation de nouveaux fabricants étrangers (sauf les Canadiens) car "AHS soutient l'économie américaine" et "possède ses propres réseaux de distribution en Angleterre, en France, au Japon et au Canada". Il est probable que ce répondant n'était pas bien informé des rapports entre AHS et les fabricants étrangers car il ne travaille pas au siège social de la société à Chicago, où ce genre d'information est généralement obtenu.
  
- Intérêt pour la représentation de fabricants canadiens
  - Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient intéressés par la représentation de fabricants canadiens "dont les produits étaient concurrentiels par rapport aux produits américains", six des huit répondants ont répondu par l'affirmative, et les deux autres par la négative. De ces deux, l'un était le répondant d'AHS (voir ci-dessus) et l'autre s'opposait systématiquement au double emploi des produits (il a indiqué qu'il représenterait un produit canadien s'il constituait véritablement une innovation).